

3HCM
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 16 Rue des Tournesols
17290 CIRE-D'AUNIS

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 16 MARS 2026

LES SOUSSIGNÉS :

Madame Céline HENRI

Monsieur Mehdi HADDOU

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 3HCM au capital de 7 000 euros, dont le siège social est 16 Rue des Tournesols, 17290 CIRE-D'AUNIS, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 16 mars 2026,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée :

Madame Céline HENRI

Madame Céline HENRI disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

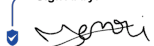
Madame Céline HENRI accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

***Acte sous signature électronique via le procédé DOCUSIGN,
conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.***

Fait le 16 mars 2026

Madame Céline HENRI
*« Bon pour acceptation
des fonctions de gérante »*

Signed by:

3ABFB9B49764440...

Monsieur Mehdi HADDOU

Signed by:

F810570AB158457...